

23 janvier 2014

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ SERA-T-ELLE ENCORE UNE PRIORITÉ GOUVERNEMENTALE EN 2014 ?

Lancé en début d'année 2013, le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, a amorcé un changement dans la prise en compte de la précarité et de la lutte contre la pauvreté dans notre pays. Devenue interministérielle, cette lutte devait alors concerner l'ensemble des politiques publiques pour sortir enfin des réponses spécifiques et de la multiplication des dispositifs associés. A cet égard, l'annulation du comité interministériel de lutte contre l'exclusion qui devait se tenir demain est un mauvais présage.

Un an après le lancement du plan, où en est-on ? Quelles sont les suites ?

Nous saluons la qualité du rapport d'évaluation du plan remis par François Chérèque dont nous partageons les principaux constats. La FNARS, qui a participé aux différents groupes de travail pour l'élaboration du plan et qui suit son avancée sur les territoires, reconnaît le bon sens de certaines mesures mais souhaite cependant alerter le Gouvernement sur les insuffisances dans la mise en œuvre de certaines réformes qui vont, selon elle, à l'encontre de l'esprit même du plan.

Sur l'accès aux droits sociaux

La fédération s'est particulièrement impliquée dans la réforme annoncée du RSA activité afin, notamment, de remédier aux 68% de taux non-recours concernant ce dispositif. Comme les autres associations, elle demandait la fusion du RSA et de la prime pour l'emploi en une nouvelle prime dite d'activité préconisée par le député Christophe Sirugue. En attendant que cette solution fasse l'objet de nouvelles discussions dans le cadre de la réforme fiscale, comme l'a annoncé le Président, **la FNARS demande au Gouvernement de prévoir des mesures conservatoires (dégel de la PPE) afin que les personnes aux revenus modestes ne perdent pas le montant des aides étatiques dont elles disposaient.** Avec le gel de la prime pour l'emploi, des travailleurs à bas salaire n'en sont plus bénéficiaires, faisant économiser près de 300 millions d'euros annuels au Gouvernement.

La fédération reste convaincue que la lutte contre le non-recours ne pourra être effective qu'en simplifiant et en automatisant l'accès aux droits sociaux et demande au Gouvernement des avancées concrètes dès 2014.

Sur le logement

Parmi les autres réformes engagées par le Gouvernement, la FNARS s'investit également dans le suivi du projet de loi ALUR, actuellement en seconde lecture au Sénat. A ce stade des discussions, elle demande un débat entre les différentes parties prenantes aux risques locatifs, ainsi que **la revalorisation des APL**, bloquée jusqu'en octobre prochain alors que les dépenses liées au logement sont la principale charge des ménages précaires. De plus, **elle regrette fortement que le caractère ni universel ni obligatoire de la garantie universelle des loyers n'en fasse un dispositif ne s'adressant pas à ceux qui en ont le plus besoin**. D'autant que les objectifs du Gouvernement en matière de constructions de logement sociaux n'ont pas été atteints cette année. Enfin, la FNARS partage les inquiétudes pointées dans le rapport Chérèque sur l'hébergement et l'accompagnement des migrants et demande que la réforme de l'asile (annoncée pour 2014) prévoit **une programmation pluriannuelle de places en Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'asile (CADA)** qui réponde aux situations de crise sur les territoires.

Sur les jeunes en difficulté

La garantie jeunes fait également partie des points qui préoccupent les associations de la FNARS, particulièrement sensibles à la situation des 18-25 ans, qui représentent 25% des personnes accueillies dans les différentes structures d'hébergement de son réseau. **Elle juge cette mesure intéressante mais largement sous calibrée (seulement 30 000 bénéficiaires prévus en 2014) eu égard à l'ampleur de la précarité des jeunes**. Elle attend d'ailleurs que ces derniers soient les bénéficiaires directs de la prochaine réforme de la formation professionnelle, grâce à un abondement du compte personnel de formation.

L'année 2014 sera une année importante pour l'avancée du plan. De nombreuses réformes sont attendues, pour la santé, la justice, la formation professionnelle, les migrants, et la FNARS veillera à ce que ces textes prennent en compte les plus démunis. L'année 2014 devrait s'achever par les Etats généraux du travail social. La FNARS attend qu'ils donnent lieu à une réforme ambitieuse de l'intervention sociale associant dès maintenant les professionnels du secteur.

Contact presse :

Céline Figuière - 01 48 01 82 06 - celine.figuiere@fnars.org